



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 28/10/20

Reçu en Préfecture le : 29/10/20  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du mardi 27 octobre 2020**  
**D - 2020/284**

***Aujourd'hui 27 octobre 2020, à 14h35,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Pierre HURMIC - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Marie-Claude NOËL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Véronique SEYRAL, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIÈRE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,

*Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 14h46, Monsieur Guillaume MARI présent jusqu'à 16h30,  
Madame Brigitte BLOCH et Monsieur Fabien ROBERT présents jusqu'à 17h*

**Excusés :**

Madame Emmanuelle AJON, Madame Géraldine AMOUROUX, Madame Catherine FABRE

**Délégation permanente du Conseil Municipal à Monsieur le Maire. Compte rendu de Monsieur le Maire des opérations de gestion locative. Décisions prises entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 30 juin 2020. Information.**

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons des décisions prises entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 30 juin 2020 en application des articles L2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal n°2019-47 du 7 mars 2019.

<b>Conventions de mise à disposition consenties par la Ville de Bordeaux</b>		
<b>OBJET</b>	<b>DATE</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
Locaux situés 11 rue du Portail, convention précaire et révoquant au profit de la SASU Théâtre National de Bordeaux en Aquitaine TNBA.	02/01/2020	Emprise : 615 m <sup>2</sup> Objet : local de stockage de décors Fluides : prise en charge par l'occupant Redevance : à titre gratuit Durée : 5 ans à compter du 8 mai 2016 jusqu'au 7 mai 2021
Occupation et exploitation d'un kiosque situé sur les allées de Tourny à Bordeaux. Convention d'occupation privative du domaine public de la Ville de Bordeaux au profit de la société « Tourism & City Tours ».	06/01/2020	Emprise : 20,63 m <sup>2</sup> Objet : point relais/billetterie pour des activités de tourisme Fluides : prise en charge par l'occupant Redevance : 880 euros /an Durée : 3 ans à compter du 6 janvier 2020 jusqu'au 5 janvier 2023
Locaux situés 406 boulevard du Président Wilson. Convention précaire et révoquant au profit de l'association « WEJOB ».	06/01/2020	Emprise : 94,50 m <sup>2</sup> Objet : usage de bureau Fluides : prise en charge par l'occupant Redevance : 6 804 euros / an Durée : 3 ans à compter du 3 juillet 2019 jusqu'au 2 juillet 2022
Locaux situés 118 rue Héron. Avenant n°2 à la convention de mise à disposition au profit de l'association « Le 4 de Bordeaux ».	07/01/2020	Emprise : 95 m <sup>2</sup> Objet : bureau Fluides : prise en charge par l'occupant Redevance : 2 061,96 euros / an Durée : 1 an à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019
Locaux situés 2 boulevard Albert Brandenburg. Avenant n°1 à la convention de mise à disposition d'un local au profit de l'association « Pétanque Bacalanaise ».	08/01/2020	Emprise : 86 m <sup>2</sup> Objet : bureau Durée : prolongation de la durée d'occupation jusqu'au 31 mars 2020
Locaux situé 9 rue Saint Rémi. Convention précaire et révoquant au profit de l'association « O Sol de Portugal ».	13/01/2020	Emprise : 62 m <sup>2</sup> Objet : bureau Fluides : forfait 620 euros / an Redevance : 744 euros / an

**Conventions de mise à disposition consenties par la Ville de Bordeaux**

<b>OBJET</b>	<b>DATE</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
		Durée : 4 ans à compter du 8 novembre 2016 jusqu'au 7 novembre 2020
Locaux situés 22 rue des Sablières. Avenant n°3 à la convention de mise à disposition entre la Ville de Bordeaux et l'Association Départementale de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole de la Gironde.	17/01/2020	Emprise : 200 m <sup>2</sup> Objet : bureau Durée : prolongation de la durée d'occupation jusqu'au 31 juillet 2020
Locaux situés 29 rue des Sablières. Avenant n°3 à la convention précaire et révocable au profit du Centre Communal d'Action Sociale de Bordeaux.	27/01/2020	Emprise : 58 m <sup>2</sup> Objet : avenant de prolongation logement T2 Fluides : prise en charge par l'occupant Redevance : à titre gratuit Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2019 dans l'attente du relogement de la famille
Locaux situés 16 rue Saumenude, convention précaire et révocable au profit de l'association « Mine de Rien ».	31/01/2020	Emprise : 70 m <sup>2</sup> Objet : locaux à usage de bureaux Fluides : forfait de 700 euros /an Redevance : 840 euros / an Durée : 3 ans à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2020
Terrain situé quai de la Souys. Autorisation d'occupation temporaire du domaine public entre la Ville de Bordeaux et la société « TOTAL MARKETING France »	04/02/2020	Emprise : terrain de 150 m <sup>2</sup> Objet : piste d'accès depuis le quai à la station-service Fluides : sans objet Redevance : 100,30 euros TTC / an Durée : 1 an du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020
Locaux situés 40 rue Laffiteau. Convention de mise à disposition entre la Ville de Bordeaux et l'association « Astrolabe ».	06/02/2020	Emprise : 121 m <sup>2</sup> Objet : lieu d'animations et de cohésion sociale. Fluides : prise en charge par l'occupant Redevance : à titre gratuit Durée : à compter du 19 août 2016 jusqu'au 31 décembre 2020
Terrain situé Quai Deschamps. Autorisation d'occupation temporaire du domaine public entre la Ville de Bordeaux et le SDIS.	14/02/2020	Emprise : terrain 159 m <sup>2</sup> Objet : installation d'un bungalow modulaire affecté à la base de vie de la section nautique du SDIS Redevance : 1 173,18 euros TTC Durée : 1 an à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2020
Locaux situés 49 et 49 bis rue Carpenteyre. Convention précaire et révocable au profit de l'association « Compagnie théâtrale l'œil »	21/02/2020	Emprise : 425 m <sup>2</sup> Objet : salle de spectacle, vestiaires, bureaux Fluides : prise en charge par l'occupant Redevance : 8 800 euros / an

**Conventions de mise à disposition consenties par la Ville de Bordeaux**

OBJET	DATE	OBSERVATIONS
		Durée : 3 ans à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2019 jusqu'au 31 août 2022
Locaux situés 39 rue Jean Renaud Dandicolle. Avenant n°1 à la Convention précaire et révocable au profit de l'association « FRIIX Club ».	28/02/2020	Durée : avenant de prolongation de durée jusqu'au 5 juillet 2020
Locaux situés 139 rue Joseph Brunet. Convention précaire et révocable au profit de l'association AS Bacalan.	08/03/2020	Emprise : 35 m <sup>2</sup> Objet : bureau Fluides : forfait 350 euros / an Redevance : 420 euros / an Durée : 3 ans à compter du 1 <sup>er</sup> mars 2020 au 28 février 2023
Terrain situé 7 à 11 quai de Brazza. Autorisation d'occupation temporaire du domaine public entre la Ville de Bordeaux et la société BMSO Point P.	09/03/2020	Emprise : terrain 8 118 m <sup>2</sup> Objet : bâtiment industriel édifié en vue de stockage et de négoce de matériaux de construction Fluides : prise en charge par l'occupant Redevance : 67 335,65 euros TTC Durée : 1 an à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2020
Locaux situés 125 cours Alsace et Lorraine. Convention précaire et révocable au profit du centre Régional Information Jeunesse Nouvelle Aquitaine.	10/03/2020	Emprise : 404 m <sup>2</sup> Objet : mission d'information à destination des jeunes Fluides : prise en charge par l'occupant Redevance : 3 696 euros / an Durée : 3 ans à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2022
Locaux situés 2 rue Sicard. Convention précaire et révocable au profit de l'association Enfance et Famille d'Adoption.	11/03/2020	Emprise : 29 m <sup>2</sup> Objet : bureau Fluides : forfait de 290 euros / an Redevance : 374,60 euros / an Durée : 3 ans à compter du 3 décembre 2019 jusqu'au 2 décembre 2022
Convention entre la Ville de Bordeaux (propriétaire), Bordeaux Métropole (occupant) et l'association des centres d'animation de Bordeaux (organisateur) pour l'occupation temporaire de locaux situés Parvis des Archives à Bordeaux.	20/05/2020	Emprise : locaux au sein de l'hôtel des Archives de Bordeaux Métropole Objet : mise en place temporaire d'un accueil parascolaire dans le cadre du protocole sanitaire Redevance : consentie à titre gratuit Durée : du 25 mai au 3 juillet 2020
Local situé face au 1 quai de Brazza. Convention précaire et révocable au profit de la société Atlantique Europe Express.	05/06/2020	Emprise : 6 864 m <sup>2</sup> Objet : à usage de manutention, rotation de camions et de dépôt de stockage Fluides : prise en charge par l'occupant Redevance : 8 400 euros /an TTC

**Conventions de mise à disposition consenties par la Ville de Bordeaux**

OBJET	DATE	OBSERVATIONS
		Durée : 1 an à compter du 5 juin 2020
Parking Mériadeck. Convention de mise à disposition de deux places de parking au profit de l'association Bordeaux Gironde Hockey sur glace de Bordeaux.	09/06/2020	Emprise : 2 places de parking Objet : Redevance : 730 euros / an Durée : 1 an à compter du 26 juillet 2019 jusqu'au 25 juillet 2020
Local situé 50 rue du Tauzin. Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association « Le Tauzin ».	09/06/2020	Emprise : 852 m <sup>2</sup> de bâti Objet : fonctionnement de la maison de quartier du Tauzin Fluides : prise en charge par la Ville Redevance : gratuite Durée : 4 ans à compter du 9 juin 2020 jusqu'au 8 juin 2024.
Local situé 139 rue Joseph Brunet. Convention précaire et révocable au profit de l'association « les Restaurants du cœur de la Gironde ».	16/06/2020	Emprise : 177 m <sup>2</sup> Objet : bureau, stockage, box Fluides : prise en charge par l'occupant Redevance : 177,83 euros / an Durée : 3 ans à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2019 jusqu'au 31 mars 2022
Local situé 5-7 rue Lucien Faure. Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association US Chartrons.	18/06/2020	Emprise : 455 m <sup>2</sup> Objet : locaux d'activités éducatives, sportives et de loisirs Durée : prolongation de la durée d'occupation du 31 juillet 2020 au 31 juillet 2021

<b>Locations consenties à la Ville de Bordeaux</b>		
<b>OBJET</b>	<b>DATE</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
Locaux situés 71 rue Albert Brandenburg à Bordeaux. Bail entre Mesdames X et Z et la Ville de Bordeaux.	16/01/2020	Emprise : 192 m <sup>2</sup> Objet : bureaux pour le fonctionnement d'un centre médico scolaire du quartier de Bacalan Fluides : à la charge de la Ville Redevance : 19 800 euros / an Charges : provisions de 1 800 euros / an Durée : 4 ans à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2023
Locaux situés 36 rue Louis Gendreau à Bordeaux. Prorogation n°2 du bail entre la société « InCité Bordeaux Métropole Territoires » et la Ville de Bordeaux.	22/06/2020	Emprise : 117,74 m <sup>2</sup> Objet : locaux affectés à la Maison du Projet du Grand Parc Fluides : à la charge de la Ville Redevance : 6 850 euros / an Durée : prolongation du bail jusqu'au 31 décembre 2020

## **INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 27 octobre 2020

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Delphine JAMET**